
Opération de dépistage de plomb dans l'eau : résultats des tests d'eau des établissements scolaires primaires du Centre de services scolaire de Charlevoix

La Malbaie, le 20 novembre 2020 – Dans le cadre de l'opération d'analyses de la concentration de plomb aux points d'eau pour fins de consommation dans les écoles, demandée par le ministère de l'Éducation (MÉQ), le Centre de services scolaire de Charlevoix (CSSDC) a réalisé les tests pour l'ensemble des points d'eau présents dans tous ses établissements d'enseignement primaire. Cette vaste opération permettra au MÉQ d'obtenir un portrait global afin d'apporter les mesures correctrices requises pour s'ajuster à la nouvelle norme de Santé Canada, maintenant établie à 5 microgrammes par litre.

Ainsi, l'équipe du Service des ressources matérielles a pris des échantillons dans 161 points d'eau pour ses 14 établissements primaires. Les 101 points d'eau potable dont les teneurs en plomb sont conformes et se situent sous la limite maximale permise demeurent accessibles et les élèves peuvent y boire en toute sécurité. Pour les 44 points d'eau conforme après que l'eau ait coulé 30 secondes, de l'affichage indiquant les consignes à suivre a été mis en évidence. Grâce à l'ensemble du personnel, ces consignes sont appliquées et promues auprès des élèves.

Les résultats obtenus révèlent que 16 points d'eau, ce qui équivaut à moins de 10 % de la totalité testée, dépassent la nouvelle norme de Santé Canada. Les tests qui ont été effectués en mars 2020 nous ont permis dès le retour des élèves en classe au printemps dernier de condamner ces points afin de garantir la sécurité des élèves. Rapidement, nous avons commencé des travaux nécessaires afin de corriger la situation et nous conformer aux exigences. Le travail se poursuit pour connaître les sources des problèmes associés aux points d'eau non conformes. D'autres correctifs pourraient être apportés en remplaçant des fontaines d'eau, des robinets ainsi que des tuyaux, en ayant recours à des filtres spécialisés ou en effectuant des modifications en lien avec le raccord à la canalisation. De plus, nous soulignons qu'à la demande du ministère, les lavabos des toilettes et des vestiaires sont réservés exclusivement pour le lavage des mains.

En ce qui a trait à l'école Saint-François, des travaux de remplacement de la tuyauterie du réseau sont prévus en mars 2021. Les points d'eau de l'école ont été condamnés depuis l'arrêt des classes. Des fontaines d'eau potable sont à la disposition des usagers, et ce, jusqu'à ce que la situation soit rétablie.

L'ensemble des interventions réalisées par le CSSDC dans ce dossier sont conformes aux exigences du MÉQ. Le CSSDC souhaite assurer à l'ensemble de ses parents ainsi qu'à la population que toutes les mesures nécessaires sont prises afin d'offrir aux usagers des écoles la meilleure qualité d'eau pour la consommation et que nous mettons tout en œuvre afin que le personnel et les élèves évoluent dans un environnement sain.

La prochaine étape sera l'analyse des points d'eau des écoles secondaires, des centres de formation et du centre administratif dont les résultats doivent être rendus publics au plus tard le 1er mars 2021. D'ici cette date, les correctifs à apporter devront être définis et amorcés. Nous informerons les parents des résultats des analyses lorsque ceux-ci seront connus.

Nous invitons les parents et la population qui souhaitent connaître davantage d'informations sur cette campagne de dépistage de la concentration de plomb dans l'eau dans toutes les écoles du Québec, à consulter la page Web du ministère : www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/references/plomb-dans-leau-des-ecoles-du-quebec

-30-

Informations complémentaires

[Tableau sommaire des résultats des tests de plomb dans l'eau](#)

[Lettre transmise aux parents des élèves des écoles primaires](#)

Source :

Centre de services scolaire de Charlevoix

418 665-3765, poste 3000

dg@cscharlevoix.qc.ca



Suivez-nous sur Facebook